

L'ASSOCIATION BELGE DES ATHEES

L'association belge des athées (ABA) est une association sans but lucratif créée en mars 2012.

Pour l'association, un athée est celui qui refuse de croire ou d'avoir foi en un ou plusieurs dieux ainsi qu'en tout être suprême ou principe transcendant.

Elle considère que les croyances religieuses ou magiques et les textes dits inspirés ou rédigés par un être surnaturel sont des inventions humaines.

Elle a pour but de rassembler tous les athées francophones de Belgique, quelles que soient les justifications philosophiques, scientifiques ou autres qu'ils donnent à leur athéisme.

A cela l'association ajoute la nécessité d'une société démocratique guidée par la liberté de conscience et d'expression.

x
x x

Il subsiste une frilosité à se dire athée même dans un pays comme la Belgique où les sondages montrent que les athées sont plus nombreux que les croyants pratiquants. Les médias accueillent avec empressement ou au mieux sans commentaires les déclarations les plus paradoxales si elles proviennent d'autorités religieuses.

Le but principal de l'association est dès lors d'assurer une réelle présence des idées athées dans les médias et à travers eux dans l'opinion publique.

x
x x

Pour cela, il nous faut des énergies, des moyens et donc

REJOIGNEZ-NOUS !

Vous trouverez un formulaire de demande d'admission au verso de ce texte.
Renvoyez-le nous !

ASSOCIATION BELGE DES ATHEES (ABA)

Association sans but lucratif
c/o Maison de la Laïcité Lucia de Brouckère
Rue de la Croix de Fer 60-62
1000 BRUXELLES

DEMANDE D'ADMISSION

Je soussigné (e)

NOM PRENOM

(M/F si prénom valant dans les deux sexes)

ADRESSE

ADRESSE MAIL

sollicite par la présente mon admission comme membre effectif de l'ASBL Association belge des athées (ABA) et déclare adhérer au texte de l'article 3 §§ 2 à 4 de ses statuts :

- § 2 Les athées refusent de croire ou d'avoir foi en un ou plusieurs dieux, en un être suprême, en un être ou principe transcendant invérifiable, qu'il soit présenté comme le principe d'explication de l'existence du monde ou qu'il soit identifié à ce monde lui-même. Ils œuvrent à la défense de ceux qui pensent librement par eux-mêmes.
- § 3 L'association ne partage aucune croyance et considère que les croyances religieuses ou magiques, les textes prétendument rédigés ou inspirés par un être surnaturel sont de pures inventions humaines.
- § 4 L'association affirme la nécessité d'une société laïque dans laquelle tous les citoyens jouissent de la même considération, quelles que soient leurs convictions, leurs croyances, leurs idées et où la tolérance n'exclut pas la libre critique : la tolérance impose le respect des individus mais pas celui de leur opinions, de leurs traditions ou de leurs croyances.

Je verse sur le compte BE95 06889499 3058

- la cotisation annuelle de 20 euros (obligatoire) ;
- l'abonnement à la revue Tribune des Athées de l'Union française des athées, soit 20 euros en sus (facultatif).

Renseignements utiles facultatifs :

N° de GSM :
N° de Téléphone fixe : (privé)
N° de fax : (professionnel)

Fait le

Signature